

« COMMUNAUTE 360 » DANS l'AISNE, UNE COOPERATION TERRITORIALE EXEMPLAIRE

Ce jeudi 28 mai, Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne a répondu à l'invitation de <u>Sophie Cluzel secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées</u> avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement du <u>handicap</u> du département.

Lors d'une réunion en visioconférence, la secrétaire d'Etat a souligné « Une coopération territoriale exemplaire autour de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour apporter des réponses aux personnes en situation de <u>handicap</u> pendant la crise. Tous témoignent de l'importance de capitaliser sur cette coopération mise en place »

C'est une Communauté « 360COVID » qui s'est mise en place dans un contexte de crise sanitaire, l'objectif restant aujourd'hui de pérenniser cette démarche coopérative en associant l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement à un parcours sans rupture pour les personnes handicapées.

La mise en place du numéro unique national d'appui « 0800 360 360 » sera opérationnel dès le 8 juin dans l'Aisne grâce à l'engagement des associations représentant les personnes handicapées et les établissements médico sociaux.

Les appels seront pris en charge par une équipe de proximité composée de bénévoles, de professionnels de la MDPH, de l'Association de Parents et Enfants Inadaptés (APEI) des Deux Vallées, de l'Association pour l'Aide aux Enfants Inadaptés (AIE) et de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH).

Ils auront en charge de trouver une solution d'accompagnement pour chacun, éventuellement du temporaire jusqu'à une solution définitive, en mobilisant les acteurs du territoire, notamment médico-sociaux.

Pour le président Nicolas FRICOTEAUX « la coopération partenariale et territoriale est inscrite dans l'ADN de notre département, cette démarche proactive porte ses fruits, il est nécessaire de construire ensemble pour avancer et accompagner tous les Axonais, en particulier les plus fragiles. »

La dynamique territoriale de l'Aisne interpelle déjà d'autres départements, une expérience que la secrétaire d'Etat appelle à partager avec l'organisation souhaitée d'un colloque national dans notre département.

Objectifs du projet Communauté 360 :

Projet de long terme qui décline l'ambition de la conférence nationale du handicap de créer 400 communautés d'accompagnement dans les bassins de vie de proximité, près des personnes, pour les accompagner dans leurs habitudes en milieu ordinaire.

Impératif de coordination et de coopération renforcée entre tous les acteurs institutionnels et les acteurs de l'accompagnement tels que la MDPH, les établissements médico-sociaux et les partenaires de droit commun.

Contexte départemental :

- Mise en place dès le début de la crise sanitaire d'une cellule de coordination pilotée par la MDPH associant l'Union des associations, les établissements médico-sociaux représentés par le Groupement Axonais de Directeurs d'Etablissements et Services Médico-sociaux (GADES), l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental de l'Aisne, les Pôles de compétences et de prestations externalisées.
- Réunion hebdomadaire permettant une veille sur les situations individuelles et établissant le lien avec le sanitaire
- Cellule spécifique mise en place par la direction de l'autonomie avec les Services d'Aides à Domicile ainsi qu'une cellule d'information et de recueil d'informations, missions élargies à la fourniture des masques aux établissements sociaux et médico-sociaux.
- Mise en place d'une cellule de coordination avec les établissements des Personnes en situation de Handicap, par le Conseil départemental de l'Aisne et l'Agence Régionale de Santé associant également l'Aide Sociale à l'Enfance et la MDPH.
- Les travaux côté MDPH ont permis d'élaborer un référentiel sur le modèle du recensement des « besoins essentiels » de vie quotidienne, contenu du rapport de Jérôme GUEDJ. Document destiné à évoluer et s'adapter dans un contexte de crise sanitaire. L'Union des Maires de l'Aisne et l'Union Départementale des CCAS ont apporté leur contribution à cet outil.